

Budget supplémentaire de la Ville de Paris pour 2023.

Paris, le 4 juillet 2023

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,

À mi-chemin de l'exercice 2023, ce projet de budget supplémentaire nous montre combien les budgets locaux sont aujourd'hui contraints. Les aléas budgétaires générés par l'inflation se sont ajoutés aux contraintes de plus long terme liées au désengagement de l'État et à l'absence de soutien aux collectivités territoriales. Dans ce contexte incertain et difficile, nous tenons notre cap et nos priorités. Pour les financer, nous inscrivons donc 137 millions de dépenses de fonctionnement nouvelles et 155,1 millions de dépenses d'investissement complémentaires. Nous pouvons être fiers de notre gestion, car, grâce à nos efforts pour maintenir nos marges de manœuvre, ces besoins sont financés de façon autonome, c'est-à-dire sans aucun recours à l'emprunt.

Dans la continuité de notre budget primitif, le budget supplémentaire porte notre niveau d'investissement à un niveau inédit pour financer les grandes priorités de cette mandature. L'accélération des investissements annoncés, travaillés avec toutes nos équipes... Je veux bien sûr remercier Paul SIMONDON, Antoine GUILLOU, l'ensemble des adjoints et l'administration de la Ville, ainsi que les maires d'arrondissement. En début d'année, nous avons annoncé ces investissements, que nous accélérons. Ici, nous avons une traduction concrète, avec l'ouverture de 155 millions d'euros de crédits supplémentaires sur l'exercice et de 320 millions d'euros d'autorisations de programme. Cet effort va porter notre budget d'investissement annuel à un niveau inédit de 1,950 milliard d'euros.

Je l'ai dit, ce niveau d'investissement est inédit. Il reflète les grandes priorités de notre majorité. Bien sûr, d'abord, la transition écologique, la végétalisation ; mais aussi notre priorité en faveur du logement et des questions sociales, avec l'amélioration des conditions de logement de tous les Parisiens ; l'embellissement, l'aménagement et l'entretien de nos quartiers prioritaires. Nous venons d'en parler longuement. La territorialisation de nos politiques publiques ou encore l'accessibilité, qui est l'un des éléments sur lesquels nous insistons particulièrement, non seulement dans les mots, mais aussi dans les actes, et avec le budget.

Pour le logement, ce sont 50 millions d'euros de crédits qui vont être ouverts pour poursuivre notre politique de création de logements pour tous. Pour soutenir la nouvelle politique commerciale parisienne, ce sont 4,5 millions d'euros qui vont être alloués à la capitalisation de la SEMAEST 5 millions d'euros sont destinés à l'aménagement de la voirie ainsi qu'à l'embellissement des quartiers. 3,6 millions d'euros de crédits sont ouverts pour répondre aux besoins de rénovation du patrimoine parisien.

En ce qui concerne la gestion courante, les nouvelles dépenses que nous proposons d'inscrire concernent aussi nos services publics parisiens, notamment ceux de la culture, de la santé et de l'action sociale.

Pour la santé et l'action sociale, ce budget supplémentaire répond à un besoin de financement de 15,7 millions d'euros, dont 7 millions d'euros de dépenses complémentaires au titre de l'hébergement de l'Aide sociale à l'enfance - l'A.S.E. -, 2,5 millions d'euros au titre des dépenses d'hébergement des personnes en situation de handicap, ou encore 5 millions d'euros complémentaires alloués aux crèches associatives.

Un ajustement à hauteur de 19 millions d'euros est également effectué en faveur de l'enseignement, tandis que 11 millions d'euros vont être attribués à la culture.

Le budget supplémentaire, c'est aussi plus de 6 millions d'euros pour la propreté, ou encore 300.000 euros en faveur de l'alimentation "bio", durable et locale.

Enfin, la Ville accroît aussi sa contribution au budget spécial de la Préfecture de police de 6 millions d'euros. À cet égard, je salue la mise en place du groupe de travail conjoint entre les services de la P.P. et nos services, afin de clarifier les financements de nos compétences respectives, comme demandé par la Cour des comptes il y a quelques années. D'ailleurs, cela se fait dans un très bon état d'esprit.

Cette étape budgétaire est une nouvelle fois révélatrice de la pression que fait peser l'État sur les budgets locaux. Au budget supplémentaire, la pression qu'exerce l'État sur les budgets locaux se fait donc sentir. Elle se manifeste d'abord par la prise en compte pour 18,8 millions d'euros de mesures de revalorisation salariale, évidemment attendues, annoncées récemment par le Gouvernement, sans aucune concertation avec les élus locaux, qui sont pourtant directement concernés, sans aucune compensation ou indexation. Je vous rappelle, au cas où ce chiffre ne serait pas encore connu, que la dotation globale de fonctionnement de l'État pour la Ville de Paris s'élève à zéro euro pour 2023. La dernière fois, je vous avais dit 40.000 euros. En fait, c'est devenu zéro euro. C'étaient sans doute 40.000 euros de trop.

Ce désengagement se manifeste aussi par l'inscription de nouvelles dépenses de péréquation, parce que, bien sûr, on continue à prélever au-delà des 720 millions d'euros déjà inscrits comme péréquation dans le budget 2023. L'État a décidé de rajouter 20,6 millions d'euros supplémentaires de péréquation. Et toujours zéro euro de dotation.

S'il est, bien sûr, indispensable de soutenir les agents publics face à la hausse des prix, ce n'est pas juste, du tout, que cet effort soit reporté en totalité sur les budgets locaux. Je ne suis pas la seule maire à m'exprimer ainsi, puisque c'est une expression convergente de tous les maires de France et de l'Association des maires de France". Cela, alors même que l'État ignore les solutions et les propositions apportées par les collectivités territoriales et nos associations d'élus, non seulement en matière de fiscalité, mais aussi de réforme de l'architecture du financement du secteur public local. Tout ceci, évidemment, relève d'une immense impasse. J'espère que les événements que nous connaissons dans le pays permettront qu'il y ait des solutions, et pas un mur supplémentaire.

Enfin, alors que Paris vient d'accueillir la commission onusienne sur le financement du développement durable des villes, je veux rappeler, à l'occasion de ce budget supplémentaire, la nécessité pour les grandes villes de disposer d'un financement plus direct et plus massif pour investir et accélérer, notamment dans la transition écologique qui nécessite des investissements massifs. Le rapport Pisani-Ferry, et bien d'autres documents, précise combien cela est important. Pour l'instant, ces documents restent lettre morte. Ils sont stockés sur des étagères, alors que la planète brûle et que tout le monde convient, à l'échelle de la planète, que si les villes avaient les moyens d'accélérer la

transition écologique par des investissements plus importants, il y aurait encore moyen de ralentir ce réchauffement.

Nous aurions pu imaginer inscrire davantage de recettes de cofinancement dans ce budget supplémentaire, notamment au titre du fonds vert, pour lequel l'État annonçait une mise en œuvre rapide. Mais cela ne sera absolument pas le cas. On nous avait promis, du côté de la Préfecture de région, une cinquantaine de millions d'euros au titre du fonds vert. Nous en sommes encore quasiment au stade zéro de la solution concernant la mobilisation de ces financements de l'État, parce que les projets soumis par la Ville aux services de l'État tardent à être instruits. En plus, il y a de telles rigidités d'appréciation des critères d'instruction de ce fonds que, pour l'instant, aucun des dossiers n'est éligible. D'ailleurs, je ne sais pas comment on peut faire pour être éligible, compte tenu des critères visant à ce que finalement rien ne soit éligible.

Au niveau européen, nous faisons le même constat. Les fonds européens sont trop peu territorialisés, et très peu lisibles et utilisés par les acteurs locaux. Sur la période 2014-2020, dans le cadre de la programmation du fonds européen de développement régional, les villes de plus de 500.000 habitants - c'est-à-dire Paris, Lyon et Marseille - n'ont perçu en moyenne que 3 euros de subvention européenne par an. 3 euros. Cette situation n'est pas tenable, surtout lorsque l'on connaît les besoins de financements très élevés de ces villes pour réduire leur empreinte carbone.

La piste d'une banque européenne et internationale d'investissements dédiés au financement du développement durable des villes est une solution que j'appelle de mes vœux, et à laquelle je travaille dans un groupe, sous l'égide de l'ONU, avec l'économiste Jeffrey SACHS, lequel est par ailleurs le conseiller sur les questions climatiques du Secrétaire général de l'ONU, ainsi qu'avec le maire de Rio et un groupe de maires qui travaillent pour qu'un fonds vert des villes puisse être mis en place, qui ne nécessite pas de passer par la validation des États puisque celle-ci retarde l'investissement. Je ne suis pas la seule à le dire, puisque tout cela est très largement attesté et a été commenté lors du Sommet international qui s'est tenu à Paris la semaine dernière.

Voilà, mes chers collègues, ce que je voulais dire concernant ce budget supplémentaire.

Je veux à nouveau remercier Paul SIMONDON, également Antoine GUILLOU, la Secrétaire générale, le Secrétariat général et la Direction des Finances, et bien sûr, toutes les adjointes, adjoints et présidents de groupe, notamment de la majorité, qui ont contribué à élaborer ce budget supplémentaire.